



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 1^{er} décembre 2020

La séance est ouverte à 20h.

Absente excusée : Flora HALEGUA a donné pouvoir à Guy JOYET

Observation d'une minute de silence en hommage à Samuel Paty

1. Nomination d'un secrétaire de séance : Ghislaine FERRIERE est nommée secrétaire de séance.
2. **Approbation et signature** du compte-rendu de la réunion du mardi 6 octobre 2020 avec la remarque suivante : demande à l'unanimité que le compte-rendu soit plus succinct (limiter si possible à une page A4 recto/verso).

Délibérations prises à la majorité par les membres du Conseil Municipal pour :

3. Le Conseil donne délégation au Maire pour signer une convention de participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre Dame des Roches pour l'année scolaire 2019/2020 ; le règlement du solde sera de 5 647 euros.
4. Décision modificative n°2 du budget 2020 : 40 000 euros sont prélevés au chapitre 011 (charges à caractère général) afin d'ajouter 25 000 euros au chapitre 012 (dépenses de personnel) et 15 000 euros (autres charges de gestion courante). Accord majoritaire du CM.
5. Le Conseil donne délégation au Maire pour déposer des demandes de subvention auprès de la COR (fonds de concours), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat (DETR) pour l'aménagement d'un accès aux bâtiments et le cheminement piétonnier de desserte aux différents bâtiments (16 logements OPAC) au lieudit route de la Gare.
 - Coût estimatif du projet pour la commune : 254 400 euros
 - Montant des subventions attendu : 180 000 euros (environ 70%)
6. Le Conseil donne délégation au Maire pour signer une convention avec le Département du Rhône relative à l'installation d'un abribus au Batailly, sur la RD67 ; elle en définit les modalités d'installation.
7. Le Conseil donne délégation au Maire pour la signature d'une convention avec la COR, pour l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de panneaux et outils de signalisation verticale ; durée du marché : 1 an, reconductible 3 fois pour 1 an.
8. Désignation des représentantes à la Mission Locale pour la commune :
 - Titulaires : Régine CHARLES et Monique CHABOT-LACHAL ; Suppléante : Géraldine NIL

9. Le Conseil donne délégation au Maire pour signer un avenant à la convention de mise en place d'un service ADS (application du droit des sols) avec la COR, pour instruire les déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire et permis d'aménager.
10. Opposition au transfert de compétence PLU à la COR.
Sans opposition des communes de la COR, elle se verrait transférer de plein droit la compétence en matière de PLU le 1^{er} janvier 2021 ; ce transfert de compétence aurait pour conséquence l'élaboration d'un PLUI ; refus unanime de ce transfert.
11. Le Conseil donne délégation au Maire pour la signature d'un protocole-cadre d'accompagnement spécifique avec le CAUE, au sujet de l'étude pour revitaliser le centre bourg.
Le coût prévisionnel est de 4 200 euros, pour 22 jours d'études au total.
12. Le Conseil émet un avis favorable sur un projet de méthanisation à Lentilly porté par AGRI METHA GONE, la commune étant concernée seulement pour 4 ha d'épandage.
13. Approbation des rapports annuels 2019 de la COR :
 - Service gestion des déchets : investissement de 2 camions non réalisé (en cours)
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2019 (RPQS)
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2019 (RPQS)
14. Approbation du rapport au délégataire 2019 de Suez, transmis par le Syndicat des Eaux de Tarare.
Remarque de Monique CHABOT-LACHAL : facturation non équitable, premiers m3 plus chers ; 1.2 M€ d'excédent.

Documents disponibles en Mairie pour consultation :

- Projet de territoire de la COR
- Compte rendu de l'AG du 27/01/2020 du SYDER
- PV du Conseil d'Administration du 26/06/2020 de la Mission Locale

15. Compte-rendu des adjoints et conseillers municipaux délégués :

Finances :

Michel PERRIN rappelle qu'une convention a été signée avec le SYDER pour l'achat d'électricité ; le marché public a été attribué à EDF à compter du 01/01/2021 ; un gain de 12% est annoncé par rapport aux tarifs actuels (fourniture prenant en compte une partie d'électricité « verte »).

L'INSEE a annoncé que le recensement de la population prévu en 2021 était reporté à 2022.

Le coût du COVID (produits, dépenses de personnel et frais de nettoyage non inclus) s'élève pour le moment à 7 431 euros pour 2020.

Voirie :

Jean-Michel COQUARD fait part d'une réunion avec la COR au sujet de la gestion des déchets ; étude en cours pour la récupération des cartons bruns et déchets verts en méthanisation.

Des réunions des commissions « voirie » et « marchés » ont eu lieu ; dépôt d'une DP pour la pose de l'abri pour casiers. L'entreprise Kit Forêt, moins-disante, est retenue ; il reste à finaliser la signature du bail avec le groupement de maraichers.

Projet de lessive bio : projet de mettre un bac de récupération des cendres sur le parking de la SP.

Travaux réalisés ou en cours :

- Aménagement du point de collecte Ordilly
- Empierrement sur la route du Camus
- Sécurisation de la Croix de la Chatonnière et route de Savigny
- Fossé comblé chemin de Chanton

Divers travaux de voirie sont prévus :

- Au Fenouillet et cheminement piétons à la Maladière
- Optimisation de l'accès au camping : présentation à venir

Associations :

Régine CHARLES a participé à l'AG de la mission locale le 18 novembre.

La bibliothèque rouvrira ses portes le 2 décembre.

Pas de manifestation pour le Téléthon cause COVID ; une collecte est ouverte sur internet (www.afm-telethon.fr).

Elle rappelle que les ERP devant rester fermés jusqu'au 20 janvier 2021, le sport en salle n'est donc pas autorisé.

Affaires scolaires/urbanisme :

Pascal GIRAUD informe qu'une réunion s'est tenue pour la petite enfance :

- Les tarifs cantine/garderie seront proposés au Conseil de janvier,
 - La provenance des produits des menus de la cantine sera dorénavant précisée,
 - Proposition d'augmentation de la participation communale pour la classe découverte.
- Un sondage sera réalisé pour des activités les mercredis après-midis (référentes : R. GIRARD, M. CHABOT-LACHAL, E. MICHALLET).

Travaux :

- Le club de foot a réalisé une dalle extérieure ; prévoir un cheminement par la Mairie,
- Pose d'un film de protection solaire à la micro-crèche (coût : 1 115 € TTC dont 743.76 € à la charge de la commune),
- Une borne verte a été posée à la salle polyvalente pour les entreprises de BTP (carte pour facturation),
- Suez va également rendre un rapport de contrôle des 52 bornes incendie (coût annuel de la maintenance : 3 500 euros), et a réalisé des travaux sur la canalisation de la gare.

Bâtiments :

Cédric GIRAUD donne des informations sur divers travaux :

- Reprise de gouttières à la Chapelle de Clévy et à l'école publique
- Révision de la climatisation de la Mairie
- Réparation des jeux des enfants au Soly
- Travaux d'isolation sous le porche de l'appartement place du Popey
- Devis en cours pour isolation école et réfection toiture et menuiseries

Projet de retenue collinaire agricole au bas du hameau du Guéret ; projet porté par le Syndicat de Rivières et le SMARH.

Communication :

Géraldine NIL informe que le bulletin municipal sera bientôt finalisé ; 30 publicités achetées qui abaisseront le coût d'impression ; le trombinoscope des élus a été validé.

Le pot de fin d'année du personnel est reporté.

Les chocolats et bulletins seront distribués avant Noël.

Annonce des déclarations préalables et des permis de construire.

16. Questions et informations diverses :

- Daniel MICHALLET veut connaître la position de la commune sur la vente de l'exploitation en Varenne : Pascal GIRAUD répond que la commune est invitée à cette réunion le 2 décembre à titre consultatif, la SAFER et le syndicat agricole prendront la décision finale.

- Monique CHABOT-LACHAL s'informe sur le nouveau PLU de St Romain : Pascal GIRAUD répond que le SCOT du Beaujolais doit être préalablement révisé, ce qui repoussera le calendrier.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 12 janvier 2021 à 20h00
La séance est levée à 22h**